

Monsieur le président, Madame la Directrice, Mesdames, Messieurs,
La CFDT exprime sa satisfaction par rapport au plan de prévention des risques professionnels.
Cependant la CFDT aimerait savoir comment les agents ont été informés des objectifs concernant cette prévention.
La DASCO s'est-elle assurée d'une bonne communication sur le rôle de la prévention des risques ?
La CFDT a bien pris en compte le nombre de réunions qui ont été nécessaire pour établir ce plan.
Toutefois, les documents fournis tel que «Diagnostic des risques» ont diagnostiqués 11 écoles sur plus de 650 et 4 collèges.
La CFDT est bien consciente de la charge de travail, mais seulement 11 écoles et 4 collèges pose la question d'une réelle photographie des établissements scolaires, donc on peut imaginer un plan de prévention à revoir, à faire évoluer et à compléter.
En ce qui concerne les métiers, pourquoi avoir mis les UGD en phase un et les chargés de coordination en phase 2 alors que ce sont deux métiers complémentaires ? En page 3 le facteur «conflit de valeur» est identifié, mais la CFDT suppose que la direction est bien aux faits des tensions entre UGD et chargés de coordination car l'une est en Catégorie C, l'autre B et le travail se rejoint. Sachant qu'à la mise en place des rythmes scolaires il n'était pas prévu que les chargés de coordination aient en charge autant de tâches administratives.
Les missions des chargés de coordination semblent de plus en plus lourdes.

Ces agents ont moins de moyens pour accompagner les collègues du terrain.

Aussi, la CFDT aimerait savoir si les formations et, notamment celle sur l'évaluation ont bien été dispensées à tous les chargés de coordination, voire avec une cession supplémentaire pour les agents qui en feraient la demande.
Merci de votre attention.


EN 2018 AVEC LA CFDT,
DONNEZ UN NOUVEAU VASAGE
AU SYNDICALSME !


